24058

Syndicat Départemental de la Propriété Privée Rurale et Agricole de Charente Maritime

Transmettre – Gérer - Entreprendre

CONFERENCE
Contractualisation des contrats photovoltaïques et éoliens

Le Syndicat Départemental de la Propriété Privée Rurale et Agricole de Charente Maritime

vous invite à une conférence sur la

contractualisation des projets photovoltaïques et éoliens

le mercredi 4 novembre 2026 à 14 h à la Chambre d'Agriculture à Saintes

Et si l'avenir de vos terres croisait celui de la transition énergétique ?

Qu'il s'agisse d'éolien ou de photovoltaïque, ces projets reposent le plus souvent sur un bail emphytéotique conclu avec un énergéticien. Derrière cette apparente simplicité se cache pourtant un contrat complexe, qui implique de multiples parties prenantes : le propriétaire, l'exploitant de la parcelle et l'énergéticien.

En raison de sa très longue durée, ce type de bail traverse les successions et engage bien souvent plusieurs générations. C'est pourquoi il est indispensable d'étudier minutieusement ces contrats pour sécuriser l'avenir de votre patrimoine et de vos projets.

Nous avons le plaisir de vous inviter à notre prochaine conférence pour comprendre ces enjeux et décrypter ces baux d'avenir.

Cette conférence sera animée par Me Denis Rochard, Maître de conférences HDR des facultés de Droit Université de Poitiers, Spécialiste de droit rural, Conseiller scientifique du GIE RURANOT "Notaires de vos terres".

Pour une meilleure organisation je vous remercie de prévenir de votre participation .

Michel de Cauwer
Président du SDPPRA17
07 66 77 41 24
https://propriete-rurale17.com
@ : SDPPR17@gmail.com